# DERNIÈRE HEURE

## Des ingénieurs français vont diriger les usines d'Essen

### Ils seront protégés par nos troupes qui partiront mercredi dans la nuit

Paris, 7. — Quarante ingénieurs des mines et de la marine ont quitté ce soir, Paris, à 21 heures, à destination de la Ruhr. Ils seront dirigés sur les usines d'Essen, dont ils auront, sans doute, sur un ordre ultérieur, à prendre la direction.

Le départ des ingénieurs s'est effectué dans le plus grand secret. Jusqu'au dernier moment, les partants ignoraient leur lieu de destination et c'est à la gare du Nord même qu'on leur remit leur billet pour Essen. Deux wagons-salon et un wagon de 1re classe leur avaient été réservés. Dans la journée, le chef de détachement avait eu une longue entrevue avec M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics et M. Cotte, inspecteur général des mines.

Il est probable qu'un nouveau contingent d'ingénieurs quittera Paris incessamment.

### Le 149e R. I. et le 62e A. M. sont prêts à partir

Paris, 7. — Le 149e régiment d'infanterie et le 62e d'artillerie de montagne, en garnison à Epinal, s'embarqueront dans la nuit de mercredi à jeudi pour gagner les bords du Rhin.

## *On recherche un couple disparu avec 35.000 fr.*

### L'HOMME EST ORIGINAIRE D'AMIENS, LA FEMME D'ARMENTIERES

Paris, 7. — La police judiciaire vient d'envoyer dans toutes les directions une circulaire donnant les signalements détaillés de l'encaisseur Minotte, qui a disparu hier porteur d'une somme de 35.000 francs, appartenant à une maison de la rue Saint-Georges, et de sa femme, également disparue.

Julien Minotte est né le 16 août 1894, à Amiens, et sa femme, née Antoinette Bouvy, âgée de 22 ans est originaire d'Armentières.

# ROUBAIX

RÉDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, rue du Bassin

## L'Ancien Roubaix

### QUELQUES NOMS DE RUES

Ce modeste village du Ferrain, dont Comines était la principale ville, et qui dépendait de la chatellenie de Lille pour l'administration civile et du diocèse de Tournai pour l'administration cultuelle, quel pouvait être il y a 500 ans son aspect ?

Aujourd'hui l'une des grandes villes de France, par le nombre de ses habitants et l'importance de son industrie, elle manifeste aux regards des étrangers, par les bâtiments qui la couvrent et par la circulation incessante de la population au travail, la tranquille puissance d'une cité souveraine, consciente du rôle qu'elle joue dans le monde. Ses hautes cheminées la signalent de loin, ainsi que les milliers d'ouvriers qui, par les routes de la campagne voisine, viennent y travailler chaque jour en longues théories.

Quelle différence, lorsque nous évoquons les pauvres chaumières de jadis, ces bâtisses fragiles, dont il ne reste que le souvenir et dont sont sortis pourtant les grands édifices, les vastes usines d'aujourd'hui.

Au plein centre de la ville actuelle, une rue a gardé le nom qui lui fut donné jadis. Ce nom est significatif : la rue Pauvrée ! c'est-à-dire, non la « rue Pcivrée », suivant une restitution commune, mais sans explication logique, mais la rue Pauvrette, à laquelle on a conservé la prononciation patoisante. Il n'est pas douteux qu'elle ait été ainsi baptisée en raison de l'aspect misérable des chaumières de l'époque.

La rue Pauvrée, ou Pauvrette, aboutit à la rue Pellart, fort ancienne aussi, et qui rappelle les établissements de pelleteries qui s'y trouvaient autrefois. Les « pellaris » étaient probablement les ouvriers ou les artisans qui y travaillaient les peaux.

D'ailleurs, bien des noms ont été modifiés ou remplacés ; notamment celui de la rue du Pays, qui date de la Révolution et n'est pas un nom bien heureux. On disait, sous l'ancien régime, la rue de la Coûtrerie. Ce mot rappelait une fondation des anciens seigneurs imposant au coûtre, bénéficier de l'église, « l'obligation de tenir école pour l'instruction de la jeunesse ». Ces temps sont bien lointains !

Un dernier nom, pour achever cette première série, et pour marquer d'un dernier trait l'image de l'ancien Roubaix. Il y a cent ans seulement, la route de Lille à Roubaix n'existait pas, même peut-être à l'état de projet ! Car les terrains vagues qui séparaient les deux agglomérations présentaient un gros obstacle à une telle entreprise. Mais il y avait une route de Tourcoing à Lille. Pour éviter le détour de plusieurs kilomètres, qu'il fallait accomplir alors, par la rue du Collège et la rue de Tourcoing, pour atteindre cette route, les habitants avaient accoutumé de suivre un long chemin tortueux qui la rejoignait vers Mouvaux. C'est l'origine du nom donné à la rue du Grand Chemin, qui ne fut pavée qu'en 1706.

### Les réceptions du Jour de l'An à Lille

On rapporte un détail significatif très remarqué aux réceptions du Jour de l'An : certaines dites, présentant leurs vœux à une haute personnalité de notre ville, auraient eu l'agréable surprise de se voir offrir par le maître de céans un Dubonnet qui donne de l'appétit pour deux.
3306.

### APRÈS LA RUPTURE

Un procès-verbal a été rédigé par le brigadier Denoyelle à la charge d'un journalier, Alexandre Veys, 47 ans, sans domicile fixe, qui samedi soir, est venu faire du tapage chez sa femme, née Mathilde Aurent marchande de légumes, 24, rue Alfred-de-Musset, dont il est séparé de corps et de biens.

### ET L'HYGIÈNE ?

Pour dépôt d'une tonne de matières fécales, boulevard de Metz, M. Debœuf, demeurant à Tourcoing, 17, quai du Fresnoy, a fait l'objet d'un procès-verbal.

### DEUX REPRÉSENTATIONS THÉATRALES DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE

Deux grands galais, organisés par l'Association professionnelle des Journalistes du Nord, auront lieu à Roubaix, à l'Hippodrome Théâtre les mercredi 24 et jeudi 25 janvier courant.

Ces deux représentations seront : le mercredi, « Samson et Dalila », avec le concours de M. Périssé, l'un des plus remarquable lébors de notre époque ; de M. Peiner, baryton de l'Opéra-Comique, et de Mme Andriani ; le jeudi, « Fédora », le drame célèbre de Victorien Sardou, avec Mme Véra

Le modeste village de Ferrain, dont Comines et M. Pierre Renoir.

## ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Jacqueline et Jacques Deleusier, rue de la Basse-Masure, cour Vandamme, 4. — Léon Martin, rue Jouffroy, 87. — Jacques Beaussaert, rue de l'Alma, 278, cour Masson, 5. — Marthe et Edmond Thuillier, Grande Rue, 241. — Odette Patey, rue de Beaumont, cour Poissonnier, 12.

DÉCÈS. — Marie Poirot, 59 ans, rue de Barbieux, 35. — Marie Strazier, 55 ans, rue de Barbieux, 35. — Georges Rambour, 21 ans, mécanicien, boulevard de Colmar, 15. — Auguste Delattre, 62 ans, rue de la Concorde, 18.

# TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

### LA FRAUDE

Les sous-brigadiers Vermeulen et Ratte, de service au lieu dit « Carrière Meurisse » à environ 100 mètres de la frontière, ont arrêté un nommé Jean-Joseph Marie, né à Bazouge-la-Pérouse (Ile-et-Vilaine), docker, sans domicile fixe, porteur d'un ballot contenant 14 kilos de tabac haché en paquets, avec vignettes étrangères. Il a été remis entre les mains des gendarmes de Tourcoing et sera conduit au Parquet de Lille aujourd'hui.

### VOL DE POULES

M. Maes Arthur, journalier, rue du Général Souham, 15, a déposé au 2e arrondissement, une plainte contre un ou des inconnus, qui, au cours de la nuit dernière, lui ont dérobé 4 poules, valeur 70 francs, qui se trouvaient dans un poulailler derrière son habitation.

Une enquête est ouverte.

### ACCIDENT SUR UN TRAMWAY

A 18 h. 30, le jeune Chemat Jean, 16 ans, interne au Sanatorium, se trouvait sur le marchepied du tramway M. qui se dirigeait vers le pot de Merville par la rue de Gand. A hauteur du numéro 584 de cette rue, ce jeune garçon a été happé par un camion de brasseur qui stationnait à cet endroit et a reçu une blessure à la jambe droite. Le blessé a été transporté au Café Boussemart où, après avoir reçu quelques soins, a été reconduit à sa pension.

M. Bouvet, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

### CONTRIBUABLES TOURQUENNOIS A VOS POCHES !

Les rôles généraux des contributions de 1922 (mobilières, patentes et foncières), viennent de parvenir aux perceptions chargées du recouvrement.

Des premiers renseignements recueillis il résulte, que l'augmentation est d'environ un cinquième sur les années précédentes.

Il est rappelé aux contribuables qui se croiront indûment imposés qu'ils ont un délai d'un mois qui suit la publication des rôles, pour faire leurs déclarations sur le registre spécial tenu à leur disposition à la Mairie, afin d'obtenir décharge ou réduction.

### THÉATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui lundi 8 janvier, à 8 heures, dernière représentation du très grand succès : « La Chaste Suzanne », opérette en trois actes, musique de Jean Gilbert.

Mardi 9 janvier, à 8 heures, représentation extraordinaire : « La Danseuse Rouge », pièce en trois actes, par la tournée du Théâtre de la « Renaissance ».

Jeudi 11 janvier, à 8 h. 15, septième gala de comédie : « L'Embuscade », la belle œuvre de Henry Kistemaecker.

Location ouverte pour toutes ces représentations.


**AU FRESNOY** — Roubaix Tourcoing

Les Films « Paramount » sont les meilleurs et passent en priorité pour Roubaix-Tourcoing

SUBLIME INFAMIE, avec Hobart Bosworth est une œuvre émouvante au plus haut degré. C'est le calvaire d'un homme dont l'intrépidité et le cœur eussent mérité, plutôt que l'amer désespoir une existence heureuse et considérée.

AU CLAIR DE LUNE, extraordinaire vaudeville pétri d'imagination de gaieté et de trouvailles.

AMOUR D'ORIENTALE, roman dramatique avec Gladys Brockwell.

Orchestre symphonique sous la direction de M. Laurens

SKATING — DANCING — CINEMA

Séances permanentes de 15 h. à 23 h.


## Autour de Roubaix-Tourcoing

### BONDUES

#### AUTO CONTRE VOITURE

##### Un homme blessé

Une collision s'est produite à 18 heures, au Pavé de Ravennes, entre l'auto de M. Germain, Grande-Rue, à Tourcoing, pilotée par le chauffeur Mervaille Marcel-Jean, 19 ans, rue du Luxembourg, 22, à Tourcoing, et la voiture attelée d'un âne de M. Vandamme Henri, 52 ans, maraîcher, carrière Lebrun, 122, à Bondues. Du choc, M. Vandamme a été projeté dans le fossé qui borde la route. M. le docteur Duquesne, de Bondues, qui l'a visité, a constaté une fracture probable ou fêlure d'une de ses côtes, mais sans déplacement, et lui a prescrit un repos de 20 jours.

L'âne a été renversé et ses harnais, en partie endommagés.

Des dégâts ont été occasionnés aux véhicules.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

# LILLE

## UNE ASSOCIATION ::: DES ::: Communes Suburbaines de Lille

En vue de la formation définitive d'une « Association des communes suburbaines de Lille », ayant pour but la défense des intérêts qui sont communs à ces communes, une réunion constitutive aura lieu le 13 janvier 1923, à 10 heures du matin, à la mairie de Lambersart, sous la présidence d'honneur de M. A. Potié, sénateur, maire d'Haubourdin.

L'ordre du jour est le suivant : Allocution du président ; Lecture et discussion du rapport de M. Franck Brunet ; rédaction des statuts ; Organisation intérieure ; Lecture de la délibération de la Chambre de Commerce de Lille, en date du 15 décembre : Les nouvelles conventions de la fourniture du gaz (un exemplaire de cette délibération a été adressé à toutes les communes intéressées) ; Vœux et questions diverses.

### BUT DE CETTE ASSOCIATION

Les dirigeants de ce groupement nous communiquent les quelques renseignements suivants sur le but de leur association projetée :

« Depuis l'armistice, il n'est question périodiquement que de modifications des prix de vente du gaz, de l'électricité, deristournes dues, de modifications des tarifs de tramways et de leur service, etc. Toujours de bon gré, ne pouvant faire autrement d'ailleurs, les usagers paient.

Peut-être, à peu près sûrement même, qu'une force réelle opposée à la toute-puissancedes Compagnies concessionnaires serait d'un heureux effet. Pour toutes ces questions d'intérêt général, les communes ont souvent à prendre des décisions importantes. Ne pouvant, comme la Ville de Lille, avoir chacune à sa tête un service compétent pour l'examen et l'étude de ces questions, elles sont souvent embarrassées. Leurs intérêts ne sont pas non plus toujours identiques à ceux de Lille ; elles se trouvent parfois, au contraire, dans des conditions toutes différentes.

La Ville de Lille, à juste raison, discute et traite avec les Compagnies concessionnaires les questions qui lui sont soumises. Les dites Compagnies concessionnaires invoquent ensuite ces accords, se réservant, sans en faire part naturellement, d'en modifier à leur gré, pour chaque commune, sinon les principes généraux, du moins des modalités importantes d'application et même les tarifs, pour solliciter des communes une décision rapide aux demandes qu'elles ont faites.

Il peut alors se produire, qu'influencées par l'évocation d'accords conclus, accords dont elles ignorent la teneur exacte, que talonnées sans cesse, les municipalités passent un traité les engageant pour de longues années, traité qui eut pu être plus avantageux.

Les communes étant groupées, chacune de ces questions délicates serait étudiée avec compétence.

Parmi les problèmes à résoudre, viennent notamment ceux ayant trait à l'installation d'un réseau de distribution électrique, dans toutes les communes des environs, et au gaz d'éclairage.

## LILLE LA NUIT

### LA MÉSAVENTURE D'UN RODEUR

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 3 heures, le chauffeur de taxi Maurice Denerf, demeurant à La Madeleine, rue du Château, était assailli, rue de Tournai, par un individu qui s'empara de son portefeuille.

Son coup accompli, le rôdeur se sauvait à toutes jambes, lorsqu'il vint tomber dans les bras des agents Martinache et Fiévet, de patrouille dans le quartier. Ceux-ci le trouvant suspect, le conduisirent au poste de police du 3e arrondissement. LÀ, l'homme déclara se nommer Emile Delfosse, 24 ans, célibataire. Il ajouta qu'il exerçait la profession de charbonnier et demeurait, 4, rue Jeannette-à-Vaches.

Comme on le fouillait, on ne découvrit sur lui qu'une somme de 0 fr. 70.

Le malandrin s'apprêtait à le prendre de haut et à demander aux agents pour quelle raison ils l'avaient ainsi arrêté, lorsque dans le but de porter plainte, M. Denerf se présenta au commissariat.

On devine sa stupeur, lorsqu'il reconnut aux mains des policiers, l'individu qui l'avait attaqué peu de temps auparavant.

Tout déconfit, le charbonnier avoua alors son méfait et raconta qu'il avait jeté sur la voie publique, quelques instants avant d'être appréhendé, le portefeuille dérobé par lui au chauffeur de taxi.

— Je n'ai même pas eu le temps de regarder ce qu'il y avait dedans, affirme-t-il.

Des recherches furent menées qui permirent, en effet, de retrouver le portefeuille rue du Dragon. Seulement, le billet de cent francs qui, d'après M. Denerf, aurait dû s'y trouver, avait disparu...

L'enquête continue. En attendant mieux, Delfosse a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

## La mort vient vite

### ELLE A BRUSQUEMENT FRAPPÉ UN PÈRE DE SEPT ENFANTS

Dans la journée de samedi, vers 13 heures, M. Ernest Bloumaert, 40 ans, tourneur en cuivre, domicilié rue Monge, cité Vandecastèle, 17, passait rue Gantois. Se sentant sérieusement indisposé, il entra à l'estaminet Lesage, où il perdit bientôt connaissance.

On docteur qu'on était allé quérir en hâte, ne put, à son arrivée, que constater le décès du malheureux ouvrier, décès qu'il attribua aux suites d'une affection cardiaque.

M. Bloumaert était marié et père de sept enfants, dont l'aînée a 18 ans et le plus jeune 2 ans et demi.

Le corps du défunt a été reconduit à sa demeure en voiture d'ambulance.

On devine sans peine la douloureuse stupeur des membres de sa nombreuse famille en apprenant le deuil cruel qui les frappait.

## La Reconstruction de Lille

### UN PEU DE STATISTIQUE

On nous communique :

« Le Maire de Lille, pour permettre à ses concitoyens de se rendre un compte exact de ce qui a été fait, à Lille, au cours des dernières années, au point de vue de la reconstruction, leur donne ci-après, la statistique des permis de bâtir délivrés pendant la période du 1er janvier 1919 au 31 décembre 1922. Ils pourront, ainsi, juger de la valeur des renseignements fantaisistes qui ont été publiés jusqu'à présent à ce sujet :

Constructions neuves : Ateliers (1921) 5, (1922) 65. Total 70. — Maisons d'habitations (1919) 31, (1920) 129, (1921) 112, (1922) 160. Total 432. — Maisons rapports (1922) 15. — Agrandissements (1919) 9, (1920) 15, (1921) 16, (1922) 73. Total 113. — Baraquements (1920) 14, (1921) 46, (1922) 47. Total 107. — Divers (1919) 21, (1920) 104, (1921) 99, (1922) 121. Total 345. Total général : 1.082.

Reconstructions. — Maisons d'habitations (1921) 12, (1922) 35. Total 47. — Ateliers (1922) 4. — Maisons de rapport (1921) 9, (1922) 44. Total 53. — Agrandissements (1922) 3. Total général 107.

## *Des Conférences sur Pasteur*

Une série de conférences publiques au cours desquelles seront exposés les travaux du grand savant disparu, auront lieu à Lille en Janvier et Février. Ces intéressantes réunions auront lieu, les samedis ci-après désignés, à 17 h. 30, dans la salle des fêtes de l'Université, rue Auguste Angellier.

Le 13 janvier. — L'œuvre médicale de Pasteur, par M. Breton, professeur à la Faculté de Médecine. — Le 20 janvier : La dissymétrie moléculaire (projections et expériences), par M. Bruhat, professeur à la Faculté des Sciences. — Le 27 janvier : Les fermentations : l'œuvre industrielle de Pasteur (projections), par M. Boullanger, de l'Institut Pasteur, chargé de conférences à la Faculté des Sciences. — Le 3 février : Les maladies des vers à soie (projections et film), par M. Malaquin, professeur à la Faculté des Sciences. — Le 10 février : Les générations dites spontanées ; les maladies virulentes (projections), par M. Marmier, directeur de l'Institut Pasteur. — Le 17 février : La rage (projections et films), par M. Pierret, professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

En outre, une conférence suivie d'une audition musicale : Les Couperin, sera donnée par M. Médéric Dufour, professeur à la Faculté des Lettres.

## Chez les maraîchers

L'assemblée générale de la Chambre syndicale des Maraîchers de Lille et des environs s'est tenue dimanche au Palais-Rameau, sous la présidence de M. Jean Dorchies, président.

Au bureau avaient pris place MM. Buche, directeur des services agricoles du département ; Olivier, avocat-conseil du syndicat ; Verdron et Bocquet, vice-présidents.

M. Dorchies adressa à MM. Louis Dorchies et Bocquet, récemment promus chevaliers du mérite agricole, les félicitations de l'assemblée. Il termina son discours en un appel à l'union, toujours plus nécessaire en raison de la gravité des problèmes de l'heure présente.

Communication fut ensuite donnée de la correspondance échangée avec la Municipalité de Lille au sujet des vidanges et de l'interdiction pour les maraîchers d'emprunter l'avenue de l'Hippodrome.

Puis la parole fut donnée à M. Buche, qui, dans une causerie des plus intéressante, traita des justifications à produire à l'appui des indemnités accordées pour remise en état du sol. L'orateur donna également quelques précieuses indications sur l'organisation des coopératives de ventes.

M. Olivier après avoir félicité M. Buche des éclaircissements apportés par sa remarquable causerie sur la question du remploi en matière agricole, étudia le remploi en général ; puis il apporta des précisions sur la nouvelle loi sur les loyers et les prorogations qu'elle prévoit.

La situation financière a été ensuite approuvée et les pouvoirs du Conseil d'administration renouvelés pour un an.

## PETITES NOUVELLES

UN REPAS A BON COMPTE. — L'infirmier Paul Mouret, 47 ans, sans domicile fixe, a été mis en état d'arrestation pour filouterie d'aliments au préjudice de M. Broucke, restaurateur, 34, rue de Béthune. Mouret, s'étant présenté dimanche à onze heures dans l'établissement de M. Broucke, s'y fit servir un repas qu'après avoir ingurgité, il déclara ne pouvoir payer. L'infirmier sera déféré au Parquet.

LES 1.100 FRANCS DE L'EMPLOYÉ. — Une enquête est menée pour découvrir l'auteur du vol d'une somme de 1.100 francs, commis au préjudice de M. Callier, employé à la Reconstitution, domicilié, 40, rue Basse. Le plaignant, qui s'absenta de chez lui du 30 décembre au 3 janvier, avait placé la somme dérobée dans une enveloppe, laquelle était déposée dans un placard.

# VALENCIENNES

## Emile VERDAVAINE

### *Conseiller général du Nord*

## *a été élu Maire d'Onnaing*

Le Conseil municipal d'Onnaing s'est réuni hier dimanche, à 11 heures du matin, à la Mairie, pour procéder à l'élection d'un maire, en remplacement du citoyen Ruer, décédé.

21 conseillers sur 23 étaient présents. Etaient absents : André Marty (emprisonné) et Emile Detrait (excusé).

La séance fut ouverte par le doyen d'âge, qui donna lecture des formalités prévues par la loi de 1884.

Il fut ensuite procédé à l'élection du maire.

Il y avait 21 votants. Ont obtenu : VERDAVAINE, 20 voix ; Marty, 1 voix.

Verdavaine prit alors le fauteuil présidentiel et prononça une délicate allocution. Après avoir remercié ses collègues de l'honneur qui venait de lui être fait, il les assura que son concours, son dévouement, leur étaient acquis et qu'il chercherait, comme son prédécesseur, à accomplir sans parti-pris la nouvelle tâche qu'il allait accomplir.

L'on procéda ensuite à l'élection du premier adjoint.

Henri Frappart, délégué mineur, fut élu par 20 voix, contre une à Marty.

Achille Dussart, cultivateur, continuera à remplir les fonctions de deuxième adjoint.

### Emile Verdavaine

Emile Verdavaine, ajusteur-mécanicien, conseiller général du Nord, est né le 19 avril 1880.

Entré au P. O. en 1896, lorsque Camélinat était candidat député dans la première circonscription de Valenciennes, il prit, malgré son jeune âge, une part très active à la lutte.

Rentré du service militaire en 1902, il remit sur pied, avec Ruer, Mariage et Lambecq père, la section du P. O. C'est cette section qui existe encore aujourd'hui et qui est adhérente au P. C.

Verdavaine est un ardent syndicaliste.

Il a été secrétaire du Syndicat des Métallurgistes d'Onnaing et environs, de 1907 à fin 1920.

Membre très actif de la Coopérative de Quarouble et environs, il en fut, avec Ruer un des principaux fondateurs.

Il fut élu conseiller municipal pour la première fois en 1908, avec Ruer, Mariage et Plichon, du P. S.

Réélu en 1912 avec la totalité d'une liste du P. S., il fut nommé adjoint au maire, fonctions qu'il a remplies jusqu'à ce jour.

Candidat en 1911 au Conseil d'arrondissement contre M. Huyghe-Wallet, il fut battu par 200 voix de majorité.

Candidat en 1913 au Conseil général, contre M. Bouvier, alors député, il fut nommé et l'est encore aujourd'hui.

Au sein de notre Assemblée départementale, Verdavaine jouit, de la part de ses collègues, d'une profonde estime.

Aux félicitations dont il fut l'objet dimanche, nous sommes heureux d'y joindre les nôtres.

P. COSTA.

## *Une curieuse affaire d'accident du travail*

### DES DOCTEURS REFUSANT D'OPÉRER LA VICTIME, ELÉMANT INTERVIENT AUPRES DU MAIRE.

Louis Elémant, conseiller municipal, vient d'adresser la lettre suivante au maire de Valenciennes :

Valenciennes, le 6 janvier 1923.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants : le 20 avril 1921, Monys François, ouvrier travaillant au service des Etablissements Piguet à Anzin, était victime d'un accident qui entraîna une plaie contuse du nez.

Un expert, M. le docteur Bourlon, nommé par M. le Président du Tribunal civil lors de la comparution en conciliation, conclut à une opération chirurgicale.

Depuis, l'état de Monys s'étant aggravé, celui-ci, par l'intermédiaire de son avoué, a demandé à M. le Président du Tribunal civil, juge des référés, de désigner un spécialiste pour l'opérer d'urgence, conformément à l'avis émis par M. le Docteur Bourlon.

Le juge des référés fit droit à la demande de Monys et ne pouvait pas mieux faire que de désigner M. le Docteur Bourlon.

Celui-ci refusa.

L'ordonnance du magistrat indiquait qu'à défaut du Docteur Bourlon, ce serait M. le Docteur De Lauwereyns, de Rosendaele qui opèrerait Monys.

Ce praticien refusa également la mission qui lui était confiée invoquant qu'il s'agissait d'une opération dans le nez et que, n'étant pas spécialiste, il n'avait pas les appareils nécessaires.

Monys retourna en référé et le magistrat désigna M. le Docteur Deflinne.

M. Deflinne refusa.

Cette situation ne peut durer Monsieur le Maire, Monys François est un de nos administrés, il habite Saint-Waast et je viens vous demander son admission à l'Hôtel Dieu.

Il y aura bien, je pense, un docteur de bonne volonté, aidé d'un spécialiste, qui sauvera ce travailleur dont l'état s'aggrave de jour en jour.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Louis BLEMANT,
Conseiller Municipal.

## Auto contre voiture

### UN BLESSÉ

Vers 15 h. 45, sur le Pont Jacob, une automobile pilotée par M. Georges Colette, 30 ans, chauffeur à Feignies, a pris en écharpe une voiture à quatre roues appartenant à M. Gabet, entrepreneur et conduite par M. Louis Bantegnies, 45 ans, 4, rue de la Douane.

Le choc fut assez violent. Bantegnies, projeté à terre, se fit une blessure assez grave à la tête.

Transporté à la pharmacie Fontaine, il y reçut les premiers soins.

La voiture a été fortement endommagée.

La police procède à une enquête pour établir les responsabilités.

### ARRESTATION D'UN ITALIEN EN GARE

Vers 18 h. 15, la police a arrêté en gare de Valenciennes, un sieur Ferdinando Maistrelli 24 ans, sujet italien, parti samedi soir de Denain, en emportant la quinzaine de ses ouvriers.

### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

#### MARLY

## Une grave affaire de vol

Dans la soirée de dimanche, la gendarmerie de Valenciennes, s'est transportée à Marly, pour procéder à une enquête sur un vol de 7.000 francs, qui aurait été commis par une jeune fille de 16 ans, Mlle P., au préjudice de ses parents.

L'heure tardive à laquelle nous avons recueilli cette nouvelle, nous oblige à remettre à demain de plus amples détails.

#### FRESNES

CHUTE DE VELO. — Le nommé Lernon, vétéran des facteurs des postes, malgré son grand âge — puisqu'il est âgé de plus de 70 ans — en faisant une course à bicyclette, tomba si malheureusement qu'il se brisa l'épaule gauche.

Le docteur Guéry se rendit chez la victime de cet accident et avec l'aide du docteur De Laurewenys, de Valenciennes, lui réduisit la fracture.

L'état de la victime est satisfaisant.

#### DENAIN

LA FRAUDE. — Des commerçants peu scrupuleux vendent du lait additionné d'eau dans des proportions exagérées ; c'est presque de l'eau additionnée de lait.

M. Marteaux, continuant à faire la chasse à ces mercantis, a fait des prélèvements. S'il y a des sanctions, nous citerons les commerçants inculpés. Et, au contraire, les marchandises prélevées ont été au-dessus des critiques, nous citerons également les commerçants honnêtes vendant des marchandises de bonne qualité, se contentant d'un petit bénéfice, en offrant une marchandise saine. Félicitons, en attendant, M. Marteaux, commissaire de police, pour sa courageuse campagne contre les fauteurs de vie chère.

# DOUAI

### LES IVROGNES

Dans la soirée de samedi, Areski Djadour, 25 ans, qui causait du scandale en état d'ivresse dans la rue des Fripiers, a été conduit au violon.

— Le sujet polonais, Romain Derda, 26 ans, demeurant à Waziers, a été conduit au violon pour le même délit.

### ARRONDISSEMENT DE DOUAI

#### DECHY

VOIES DE FAIT. — Henri Ducatillon, 66 ans, retraité des mines, demeurant rue Ferrer, a porté plainte pour voies de fait contre sa locataire et voisine, Suzanne Delval, femme Vernagut.

#### AIX-LES-ORCHIES

VAGABONDAGE. — Joseph Yvonneau, 55 ans, originaire du Morbihan, ouvrier agricole, a été arrêté pour vagabondage.

# DUNKERQUE

## *Tentative de vol*

Dans la nuit de samedi à dimanche, une tentative de vol par cambriolage et effraction a été commise au petit café Peson, place de la République.

Le malandrin s'introduisit dans la maison par un soupirail de cave et remonta dans la salle d'estaminet par un escalier qui y accède. Là il opéra des pesées sur le tiroir-caisse qui résista à ses efforts.

Des aboiements de chiens éveillèrent Mme Peson qui se leva, et sans doute c'est en malfaiteur aura pris la fuite, tendant du bruit venant de l'étage que le

Une enquête est ouverte.

## *Les Procès-verbaux*

Des procès-verbaux ont été dressés à la charge de :

Vandaele Marguerite, femme Dupuy, cabaretière, pour jet d'ordures sur la voie publique.

— Corteel Georges, employé de commerce demeurant à Coudekerque-Branche, pour grapillage de maïs.

— Dewinter René, employé de bureau, pour défaut de plaque d'identité à son vélo.

A BERGUES. — Vanaast Paul, marchand de chevaux, pour défaut de lumière à sa voiture.

A GRAVELINES. — Lagnonne Alexandre, pour abandon d'attelage.

— Charlein Jules, pour défaut d'éclairage à sa voiture.

— Milliot, Hugère Marceau et Pollier Ernest, cyclistes, pour défaut de lumière à leur vélo.

A WATTEN. — Caron Ernest, pour défaut d'appareil sonore à son vélo.

— Speter Félicien, pour défaut de lumière à sa voiture.

— Cocart Eugène, charretier, pour défaut d'éclairage à sa voiture.

A BOURBOURG. — Mascot Henri, pour absence de plaque d'identité à son vélo.

A WORMHOUDT. — Pissonnier Léopold marchand de poissons, pour abandon d'attelage.

# Reconstitution Minière

## *A la Cie de Dourges*

Le dénoyage des travaux souterrains est terminé pour les sièges numéros 2, 4, 6 et 7 jusqu'au niveau des étages principaux d'extraction, c'est-à-dire qu'il ne reste plus à dénoyer dans ces sièges que les travaux situés au-dessous des voies principales de roulage (travaux en descenderies). Ces travaux ne pourront être dénoyés que lorsque le rétablissement progressif des voies éboulees permettra d'y accéder.

Le dénoyage se poursuit au siège N. 3 à l'aide d'une pompe horizontale placée provisoirement à l'étage de 284 alimentée par des pompes à air comprimé placées à l'étage de 450. Prochainement la pompe horizontale sera reportée à 450 et les pompes à air comprimé continueront le dénoyage jusqu'à l'étage de 525 où se fera l'installation d'extraction définitive.

### *Extraction*

L'extraction s'effectue toujours par les puits de retour d'air N. 2, N. 3, N. 4 et N. 7 bis équipés avec des treuils électriques de 430 HP et par le puits principal d'extraction 6 bis qui est équipé avec une machine d'extraction électrique de 1.200 HP.

L'extraction qui, atteignait en mars dernier 45 % de la production d'avant-guerre, n'atteint actuellement que 50 % de cette même production. Cette faible augmentation est due à la difficulté de l'embauchage et au départ de nombreux mineurs.

### *Travaux du Fond*

La reconstitution des travaux du fond a souffert également du manque de main-d'œuvre spécialisée. Le relèvement des galeries est une opération très longue, qui ne peut se faire que pas à pas, et dont les difficultés s'accroissent avec le temps et la profondeur, ces deux facteurs étant une cause d'augmentation des dégâts.

Les travaux d'exploitation qui ne peuvent se développer qu'après le rétablissement des voies d'accès et d'aérage restent donc pour la plupart cantonnés dans le voisinage plus ou moins immédiat des puits et portent en grande partie sur des lambeaux de charbon autrefois délaissés. Les chantiers se prêtent encore mal à l'emploi intensif des appareils mécaniques d'abatage et de transport du charbon dont la Société des Mines de Dourges veut étendre l'usage.

Environ 600 marteaux piqueurs à air comprimé sont actuellement employés pour l'abatage et 25 installations de couloirs oscillants servent au transport du charbon dans les chantiers. Pour les grands transports souterrains, des installations de traction mécanique par locomotives à air comprimé à haute pression ont été commandées pour les sièges numéros 2 et 4. On poursuit activement l'outillage des sièges d'extraction.

### *Equipement des Sièges*

A la fosse 2 bis, on termine le montage d'une machine d'extraction électrique de 1.200 HP et celui du triage, ce puits pourra être mis en service dans deux ou trois mois. On a commencé le montage du chevalet d'extraction de la fosse 3 bis, ainsi que celui de la machine d'extraction électrique de 1.200 HP.

Au puits 4 bis, le chevalet, le bâtiment d'extraction et la machine d'extraction électrique de 1.200 HP sont en voie d'achèvement.

Le puits de secours N. 6 a été outillé pour l'extraction, il est complètement équipé avec un treuil d'extraction de 500 HP, un triage, ventilateurs, compresseurs, etc.... et sera mis en service dans quelques jours. La reconstruction du siège 5-5 bis vit ainsi terminée à part les travaux du fond. On a commencé la construction du chevalet et du bâtiment d'extraction du puits N. 7, le triage définitif de ce siège 7-7 bis est en voie d'achèvement. Dans tous ces sièges, les postes de ventilation et de compression d'air sont sinon terminés au moins très largement pourvus par rapport aux besoins actuels. 18 compresseurs de 400 HP sont montés ou en cours d'achèvement de montage et 6 compresseurs dont la puissance varie de 115 à 135 HP sont en service. 2 turbo-alternateurs Rateau vont également en montage respectivement aux sièges 2 et 4.

10 ventilateurs assurent l'aérage des 8 sièges d'exploitation. Un nouveau siège constitué par les fosses 8 et 8 bis est en cours d'installation. Le puits 8 était foncé en 1914, on a installé un treuil et un bâtiment provisoire d'extraction pour poursuivre les préparations ; le bâtiment et les machines pour le fonçage du puits 8 bis sont installés.

### *Services et Usines annexes*

Les efforts de la reconstitution ont porté non seulement sur les sièges d'extraction, mais parallèlement sur tous les autres services de la Société.

La Station Centrale électrique avait été montée par la Société Electrique des Houillères dévastées sur l'emplacement de l'ancienne centrale N. 2, elle comporte 4 turbo-alternateurs Brown-Boveri de 6.000 kw., un turbo-alternateur de 3.000 kw. est en montage. La vapeur est fournie par 14 chaudières Babcock-Wilcox de 500m2 de surface de chauffe. Cette station fournit, conjointement avec la Centrale des Mines de Béthune, du courant à toutes les Mines sinistrées.

Un lavoir provisoire pouvant traiter 20 tonnes de charbon à l'heure est en service, le lavoir définitif pouvant traiter 130 à 150 tonnes à l'heure est en cours de montage. Il sera achevé dans quelques mois.

2 batteries de fours à coke de 42 fours chacune prévues pour donner 315 tonnes de coke de fonderie par 24 heures, sont presque terminées et l'on a commencé la construction de 2 batteries de 50 fours chacune qui pourront fournir 600 tonnes de coke métallurgique par 24 heures.

Les usines de récupération de sous-produits de traitement des sous-produits : sulfate d'ammoniaque et benzols sont également en cours de construction et l'allumage des premiers fours pourra se faire dans 5 à 6 mois.

Le réseau de voies ferrées est complètement rétabli ainsi que tous les ponts.

Les ateliers centraux sont réquipés, ils ont été agrandis par un nouveau hall de chaudronnerie et un nouvel atelier pour le service électrique est en voie de construction.

La gare d'eau a été curée et agrandie, les nouveaux murs de quai s'achèvent ainsi que les deux installations pour le chargement des charbons en bateaux et le montage des 2 grues roulantes électriques pour le déchargement.

# TRIBUNE POLITIQUE

## PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

### WATTRELOS

GROUPE JEAN JAURES. — Mercredi 10 janvier, à 19 h. 30, réunion mensuelle, estaminet du Moulin-Vert, chez Flipo, place Carnot. Ordre du jour : Renouvellement des délégués du Comité exécutif ; Livraison des cartes de 1923 ; Cotisations ; Questions diverses. — Le secrétaire, J. LEROUGE.